Savez-vous que…

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC (SIÈGE SOCIAL)

Rédaction
Nicole Lemelin

Mise en page
Robert Poliquin

Numéro 13 **Printemps 2006**

Mozart et l'orgue

Nous vous rappelons qu'un concert d'orgue aura lieu dimanche prochain, 19 mars, à 14hres, à l'église Sainte-Geneviève, 3180 avenue d'Amours, Sainte-Foy.

Le coût est de 10$, payable à l'entrée. Il n'y a pas de réservation, donc le choix des places est en fonction de votre heure d'arrivée. L'organiste invitée est Louise Fortin-Bouchard. Cette activité s'inscrit le cadre des fêtes soulignant le 250e anniversaire de la naissance de Wolfgang Amadeus Mozart.

Notre collègue **Robert Poliquin** a participé activement à la réalisation de cette activité.

Pour faire un brin d'histoire, mentionnons que l'orgue de l'église Sainte-Geneviève a été construit en 1973 par la maison Providence de Saint-Hyacinthe. Il provient de l'église Sainte-Croix de Shawinigan qui a fermé ses portes. Il a été démonté, transporté, puis réinstallé en l'église Sainte-Geneviève à l'automne 2005.

Dîner-conférence dans le cadre du Salon du livre de Québec

Dans le cadre du Salon du livre de Québec, nous avons pensé organiser un dîner-conférence. Notre invité sera nul autre que le Colonel Marcel Belleau, l'un de nos membres, dont le sujet de conférence sera : *L'Armée canadienne, de la paix à la guerre : l'exemple de l'Afghanistan.* L'événement aura lieu dans la grande verrière de l'Auberge-Restaurant Louis-Hébert, 668 Grande-Allée Est, Québec, le samedi 22 avril prochain, à midi.

En complément à cette activité, l'ARUQSS remettra aux membres présents et à leurs invités des billets leur permettant de visiter gratuitement le Salon.

Veuillez confirmer votre présence auprès de Louis Barbeau **avant le 15 avril 2006** au (418) 832-1480 ou à louis.barbeau@uquebec.ca en spécifiant le nombre de personnes (incluant vos invités).

Dans ce numéro :

Mozart et l'orgue 1
Dîner-conférence Salon du Livre de Québec 1
L'ARUQSS sur le web 2
Adresse de courriel réservée à nos membres 2
Rencontre de Noël 3
Visite à la Grande Bibliothèque de Montréal 3
Statistiques encourageantes 3
Nos sympathies 3
Assurance maladie complémentaire après 65 ans 4

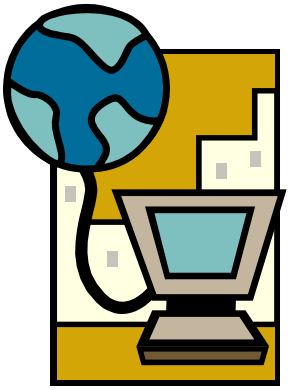

L'ARUQSS sur le web

Robert Poliquin (encore lui!) verra désormais à mettre à jour notre page web sur le site de l'Université du Québec. Sa « touche » adroite sera d'un apport précieux. Plusieurs informations y sont disponibles dont les statuts et règlements de l'Association, les rapports du président, notre Programme de bourses, les différents numéros du journal de l'Association, les activités à venir, etc. Pour consulter le site, l'adresse est la suivante : www.uquebec.ca/aruqss

Adresse de courriel réservée à nos membres

Lors de la signature du Protocole de reconnaissance de l'ARUQSS, la direction du Siège social s'était engagée à fournir à tous les membres de notre association une adresse permanente de courriel. C'est maintenant chose faite!

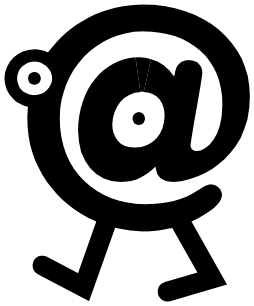

Depuis quelques semaines, en effet, le service est en fonction et tous les membres de l'ARUQSS peuvent avoir une adresse de courriel sur un serveur dédié et ce, *sans aucune bande publicitaire*. Il faut cependant fournir son lien Internet (abonnement à la maison, Café Internet, bibliothèque municipale, ordinateur d'un ami, etc.).Bref, il suffit d'avoir accès à un lien Internet pour revoir son courrier de n'importe où au monde!

Pour gérer son courrier, deux approches sont possibles : à l'aide d'un logiciel de courrier ou directement par le web. Dans le premier cas, il faut configurer le logiciel à l'aide de spécifications techniques que nous avons en main et qu'il nous fera plaisir de vous transmettre. Nous vous recommandons toutefois la deuxième approche, soit de gérer directement votre courrier par le web, sans passer par la configuration d'un logiciel de courrier. Dans Internet Explorer (ou autre), il s'agit simplement d'inscrire l'adresse suivante : www.uquebec.ca/cscuq/aruqss et, une fois la page d'ouverture atteinte, d'entrer votre numéro de compte et votre mot de passe. Vous pouvez accélérer le processus en programmant votre navigateur Internet afin qu'il vous amène directement au serveur de courrier. **Pierre Dionne** a testé le système et, d'après lui, il fonctionne très bien. Il permet d'avoir une adresse permanente, même si vous changez de fournisseur Internet. Le réacheminement automatique est également possible. L'adresse de chacun peut être soit :

numéro de compte@aruqss.uquebec.ca
ou
prénom.nom@aruqss.uquebec.ca

Pour plus de détails et pour connaître votre compte et votre mot de passe, communiquez avec Pierre Dionne pierre.dionne@aruqss.uquebec.ca ou Louis Barbeau louis.barbeau@uquebec.ca

Rencontre de Noël

Fernand Racine a mis la main à la pâte (il ne se fait jamais prier!) et a organisé le dîner de Noël du 14 décembre dernier. Il nous en livre ici un petit compte-rendu :

« Le premier rendez-vous était à 9h30 à la salle de quilles Univers. Yvon Isabel, mon épouse Claudette et moi y étions. Des membres sont venus nous encourager : Agathe Dufour, Clémence Nault et Josef Komenda. Le dîner a suivi au Tomas Tan dans un petit salon réservé à notre intention. Une quinzaine de membres ont écouté attentivement les salutations d'usage de notre président, **Pierre Dionne**. Tous étaient heureux de se revoir, cette activité étant celle réunissant toujours le plus grand nombre de personnes. Mentionnons quelques noms : Les Montréalais **Guy Lessard** et son épouse **Patricia,** venus spécialement pour l'événement, **Jacques Tousignant** et son épouse **Lucie, Marcel Belleau, Gilles Lachance, André Robitaille** et les irréductibles membres du Conseil d'administration, bien entendu ! »

Grand merci **Fernand** pour l'organisation de ce dîner. On va essayer de faire un petit effort l'an prochain pour t'accompagner aux quilles!

Visite de la Grande Bibliothèque de Montréal

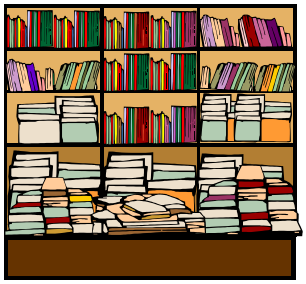

Nous prévoyons organiser une visite de la Grande Bibliothèque de Montréal dans la première quinzaine de mai. Nous pensons même faire le voyage en train. Les personnes intéressées peuvent donner leur nom à **Pierre Dionne** ou à **Louis Barbeau**. Nous ferons le suivi nécessaire par la suite afin de les informer des date, heure et moyen de transport privilégié. Ce sera une très belle sortie!

Des statistiques encourageantes

L'ARUQSS compte présentement 40 membres actifs sur une possibilité de 67. Donc, un ratio de 60%. C'est déjà très bien et nous en sommes fort satisfaits. Pourrait-on encore faire mieux?

Nos sympathies

Deux anciens collègues nous ont quittés récemment. Il s'agit de **Jean-Marie Côté** et de **Francine Marceau.** Le premier a oeuvré à l'Université de Québec jusqu'à sa retraite, alors que Francine avait quitté l'Université en 1975 après la naissance d'un premier enfant. Elle fut secrétaire du regretté Alphonse Riverin, puis de Robert Després. Nos plus sincères condoléances à leur famille et à tous leurs amis de la grande famille de l'Université.

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC (SIÈGE SOCIAL)

Adresse postale:

Louis Barbeau, sec.-très.
7400, de l'Alouette
Charny G6X 3K2

Téléphone : (418) 832-1480

Messagerie :
louis.barbeau@uquebec.ca

Retrouvez-nous sur le web
www.uquebec.ca/aruqss/

ARUQSS

Assurance maladie complémentaire après 65 ans

Les retraités des établissements de l'Université du Québec qui n'ont pas encore atteint l'âge de 65 ans peuvent maintenir la protection d'assurance maladie offerte par l'Université en payant la moitié de la prime et en effectuant ce choix au moment de leur départ. Cette protection cesse le 1 er du mois qui suit leur 65e anniversaire. Normalement, lorsque cette échéance arrive, le Service des ressources humaines de l'Université prévient la personne concernée et l'informe de la possibilité de se couvrir, dans un délai de 60 jours et sans examen médical, par le moyen d'une assurance maladie complémentaire offerte par l'AQRP à la suite d'une entente intervenue en juin 1995. Les associations de retraités des différents établissements possèdent aussi les informations sur cette assurance.

Pour les médicaments, les personnes de 65 ans ou plus sont normalement couvertes par le régime d'assurance médicaments du Québec. L'assurance accident-maladie complémentaire a pour objectif de couvrir certains frais non couverts par l'assurance maladie du Québec (carte soleil). Ces frais peuvent notamment comprendre, selon le plan retenu, les coûts d'hospitalisation en excédent de ce qui est couvert par le régime public, les frais payés pour les soins infirmiers et autres spécialistes de la santé, les coûts d'achat ou de location d'appareils thérapeutiques ou autres, une assurance voyage, les médicaments, les soins de la vue, le transport en ambulance, les soins dentaires, l'hébergement et les soins à domicile.

Différentes compagnies d'assurances offrent des régimes d'assurance maladie complémentaires. Les prestations offertes et les coûts de ces régimes d'assurance individuels peuvent varier grandement. II est à noter que depuis la mise sur pied du régime d'assurance médicaments, ces plans ne couvrent pas le coût des médicaments, mis à part certains de ces plans qui couvrent certains médicaments non couverts par le régime d'assurance médicaments.

La FRUQ a réalisé, par un groupe de travail dirigé par Denis Rivest, appuyé sur des travaux faits à l'origine par J. Claude Lainesse, une comparaison de quelques plans d'assurance maladie offerts au Québec pour les retraités de 65 ans ou plus. Le groupe de travail a constaté que le programme offert aux membres de l'Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic (AQRP) par La Capitale, assurances était le plus avantageux dans la plupart des cas. L'étude réalisée par la FRUQ, qui a été déposée à son assemblée annuelle du 4 novembre dernier, peut être consultée sur le site Web de la Fédération, à l'adresse www.fruq.org.

Le tableau qui suit présente le coût des plans individuel ou familial de l'AQRP incluant le coût de la RAMQ et de l'adhésion à l'AQRP.

Le coût minimum suppose qu'il n'y a aucune réclamation. On prévoit de plus trois hypothèses de réclamations :1 500 $ (1 000 $ de médicaments et 500 $ de soins paramédicaux), 3 000 $ (2 000 $ de médicaments et 1 000 $ de soins paramédicaux) et 4 000 $ (2 000 $ de médicaments et 2 000 $ de soins paramédicaux).

	Plan individuel	Plan couple
Coût minimum	775,40 $	1 461,52 $
Coût 1 500 $	1298,35 $	2 072,41 $
Coût 3 000 $	1733,35 $	2 507,41 $
Coût 4 000 $	1 733,35 S	2 507,41 $